

Départements 75, 78, 92, 93, 94, 95

DEMANDE DE DUPLICATA D'UNE CARTE DE COMMERÇANT AMBULANT

Formulaire

- ☐ Le cas échéant, formulaire de déclaration d'une activité ambulante.

Coût

- ☐ 30 euros

à régler sur place en espèces ou par carte bancaire

pour un envoi postal, remplir le [formulaire de contact](#) pour recevoir un lien de paiement en indiquant le code postal du siège social si vous exercez sous forme d'une société OU le code postal de votre domicile si vous êtes micro-entrepreneur ou entrepreneur individuel

Dans le cadre de l'évolution de la politique sur les moyens de paiement et afin de répondre aux exigences croissantes en matière de fraude et de risque d'impayés, la CCI Paris Ile-de-France n'accepte plus les règlements par chèque à compter du 1er septembre 2025.

Pièces justificatives

DANS TOUS LES CAS

- ☐ 1 copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ou 1 copie du titre de séjour à jour et en cours de validité.
- ☐ **En cas de perte** : 1 attestation sur l'honneur de perte signée par le demandeur.
- ☐ **En cas de vol** : 1 copie de la déclaration de vol.
- ☐ **En cas de détérioration** : la carte initiale détériorée.

AUTRES PIÈCES

- ☐ 1 pouvoir signé par le demandeur si ce n'est pas lui qui a signé le formulaire.

Pour vous aider à préparer votre dossier (formulaire, modèles de document, tarif...), rendez-vous sur notre site à l'adresse <https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/formalites>